

Master 1 DROIT

Examens du 2ème semestre 2017/2018

Session 1

DROIT CIVIL (successions et libéralités)

Alice Tisserand-Martin

Les étudiants traiteront les deux exercices suivants:

1) Cas pratique (10 points):

Barnabé vient de décédé. Il laisse pour lui succéder :

- Son épouse Brigitte
- Sa mère, Hortense
- Son fils Benjamin issu d'un premier mariage
- Sa fille Carmen issu de son union avec Brigitte, Carmen étant elle-même mère de deux enfants Coralie et Corentin.
- Pierre, Paul et Jacques, trois petits-enfants issus d'un fils prédécédé Luc né de son mariage avec Brigitte.

A l'exception de Carmen qui renonce à la succession de son père, tous les autres héritiers acceptent et sont aptes à succéder.

Indiquez la façon dont la succession de Barnabé se répartira entre ses différents héritiers en précisant quels sont les principes applicables.

2) Question théorique (10 points) :

Définition du pacte sur succession future prohibé

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : Néant